

Contrat de reconnaissance portant sur une zone onshore dans le Nord du Maroc

10/04/2008

Un communiqué de l'ONHYM précise que la société MND s'engage, en vertu de cet accord, à exécuter au cours de la période initiale de 12 mois des travaux géologiques et géophysiques.

Outre ce contrat, MND est également partenaire de l'ONHYM dans le cadre de l'accord pétrolier "Boudnib" et du contrat de reconnaissance "Ouarzazat" signés en septembre 2007.

L'ONHYM compte, à ce jour dans le domaine minier, 21 accords pétroliers et 6 contrats de reconnaissance avec 28 sociétés couvrant une superficie totale de 250.377,51 km², répartie en 4 concessions d'exploitation, 91 permis de recherche et 6 autorisations de reconnaissance.

D'autres accords pétroliers et contrats de reconnaissance sont en cours de négociations sur divers zones onshore et offshore du Royaume, précise l'Office ajoutant que la signature de ces accords et contrats s'inscrit dans le cadre de la stratégie de promotion et de développement des potentialités en hydrocarbures du sous-sol national conformément aux hautes orientations de S.M. le Roi Mohammed VI.

Source: MAP

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1612>